



Migrations : dépasser la peur de l'Autre

Altay Manço, Saïd Ouled El Bey, Spyros Amoranitis

© Une analyse de [l'IRFAM](#), Liège, 2017 – 17

Préambule

Cette série d'analyses propose une synthèse autour de l'interrogation *comment dépasser la peur de l'Autre en valorisant mieux ses apports ?* Nombreux sont les citoyens belges qui voient dans l'immigration une concurrence sur le marché de l'emploi et dans le secteur du logement, ainsi qu'une détérioration du système d'éducation et de sécurité sociale. Des inquiétudes apparaissent aussi à propos de la capacité d'intégration de certaines populations étrangères. D'aucuns souhaiteraient enrayer un phénomène vieux comme le monde en rendant les frontières plus hermétiques par une série de mesures drastiques. Pourtant, la réalité telle qu'observée par les recherches est nettement plus nuancée. Ces études se répètent depuis des années et montrent que les mouvements de population génèrent une plus-value économique en proposant de la main-d'œuvre, particulièrement dans les secteurs en pénurie. Les observations sont nombreuses et indiquent que l'emploi des migrants a des effets bénéfiques en termes de promotion du travail dans les pays d'accueil. Toutefois, le prix à payer semble être la division du marché de l'emploi. Les chercheurs nomment ce phénomène *ethnostratification* pour expliquer la faible concurrence entre natifs et migrants sur le marché. Cette division se reflète sur l'ensemble de la société qui finit lui aussi par se dualiser, clivant « autochtones », d'une part, et « allochtones », d'autre part qui ne finissent pas d'être ostracisés, malgré le fait qu'ils ancrent leur foyer en Belgique. Les observations que nous synthétisons montrent qu'il est possible de tirer un meilleur parti des migrations tout en dépassant les dissensions sociales. *Nous insistons sur la nécessité de s'informer, car quand nous jugeons sans connaître, nous condamnons sans preuve.* Il appartient au pays récepteur d'organiser l'accueil et l'intégration des populations concernées afin de fluidifier l'insertion des migrants à l'emploi, dans le logement et à l'école. C'est à ce prix seulement que la potentialité que représente l'immigration pour l'économie, les sociétés et la démographie de nos régions peut éclore. À défaut, nous ne ferons qu'aggraver les coûts que l'immigration non régulée et non accueillie représente.

Notre travail permet au lecteur d'accéder à une synthèse proposée en une vingtaine de brèves parties thématiques. Ces textes ont été revus par autant de spécialistes et universitaires de la Belgique francophone à qui nous avons demandé de faire l'effort d'identifier la pertinence de cette littérature internationale pour nos régions, dont le fonctionnement est forcément imbriqué dans un système au moins européen. Les acteurs des Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie nous ont, quant à eux, aidés à adapter ces textes au milieu des intervenants sociaux. Ces analyses sont issues de notre ouvrage, « *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants* », publié chez L'Harmattan (<http://urlz.fr/6jzG>). Elles ont été présentées au public le 23 mai 2017 lors d'un colloque tenu à Liège avec la participation de près de 300 personnes. La rencontre est disponible à l'écoute sur Radio 27 (<http://urlz.fr/6jzI>). C'est dans le même effort de diffusion que nous avons le plaisir vous proposer ces analyses sur notre site. Bonne découverte.

Pour citer cette analyse :

Altay Manço, Saïd Ouled El Bey, Spyros Amoranitis, « Migrations : dépasser la peur de l'Autre », dans A. Manço et coll., *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 197-208.

Migrations : dépasser la peur de l'Autre

Altay Manço, Saïd Ouled El Bey, Spyros Amorantitis

Nombreux sont les citoyens belges qui voient dans l'immigration une concurrence sur le marché de l'emploi et dans le secteur du logement, ainsi qu'une détérioration du système d'éducation et de sécurité sociale. Des inquiétudes apparaissent aussi à propos de la capacité d'intégration de certaines populations étrangères. D'aucuns souhaiteraient enrayer un phénomène vieux comme le monde en rendant les frontières plus hermétiques par une série de mesures drastiques. Pourtant, la réalité telle qu'observée par les recherches est nettement plus nuancée¹.

Ces études se répètent depuis des années et montrent que les mouvements de population génèrent une plus-value économique en proposant de la main-d'œuvre, particulièrement dans les secteurs en pénurie. Les observations sont nombreuses et indiquent que l'emploi des migrants a des effets bénéfiques en termes de promotion du travail dans les pays d'accueil.

Toutefois, le prix à payer semble être la division du marché de l'emploi. Les chercheurs nomment ce phénomène ethnostratification pour expliquer la faible concurrence entre natifs et migrants sur le marché. Cette division se reflète sur l'ensemble de la société qui finit lui aussi par se dualiser, clivant « autochtones », d'une part, et « allochtones », d'autre part qui ne finissent pas d'être ostracisés, malgré le fait qu'ils ancrent leur foyer en Belgique.

Les observations montrent qu'il est possible de tirer un meilleur parti des migrations tout en dépassant les dissensions sociales. Nous insistons sur la nécessité de s'informer, car quand nous jugeons sans connaître, nous condamnons sans preuve. Il appartient au pays récepteur d'organiser l'accueil et l'intégration des populations concernées afin de fluidifier l'insertion des migrants à l'emploi, dans le logement et à l'école. C'est à ce prix seulement que la potentialité que représente l'immigration pour l'économie, les sociétés et la démographie de nos régions peut éclore. À défaut, nous ne ferons qu'aggraver les coûts que l'immigration non régulée et non accueillie représente.

L'accélération de l'Histoire

Il serait également sage de se rappeler que toutes les sociétés se sont constituées ou renforcées par des apports successifs de populations d'horizons divers. L'Histoire de l'Humanité est sortie d'épisodes de rencontres entre groupes, de contacts de cultures et de flux de migrants. Certes ces péripéties ne furent pas toujours pacifiques ni simples, mais avec le temps, à chaque fois, les mélanges de populations ont donné lieu à des synthèses culturelles résultantes des groupes en contact, avant de verser dans de nouvelles rencontres, dans un flux incessant de mouvements. Nous serions bien inspirés de nous rappeler, beaucoup plus souvent que nous le faisons, de la manière dont nos prédécesseurs de tout temps se sont débrouillés avec les contacts de cultures qu'ont imposés des événements comme des guerres ou des catastrophes, mais également le développement d'échanges commerciaux et le changement des besoins économiques.

Bien sûr, l'incorporation des populations d'origine étrangère y prenait du temps, un temps mesuré en générations. Cette intégration n'allait pas de soi non plus, mais, malgré les difficultés, l'histoire montre que le mixage se faisait. Divers groupes humains mis en contact finissaient toujours par s'acculturer et s'approprier mutuellement.

La période nécessaire à l'insertion est un temps précieux dont on a, peut-être, aujourd'hui, l'impression de ne plus disposer. D'où notre angoisse et notre empressement : la peur de l'Autre en tant que différent, perturbateur, usurpateur, profiteur.

Les attentes des électeurs vis-à-vis de leurs gouvernants sont grandes en ces matières. L'immigration est le thème sur lequel se base pratiquement l'ensemble des forces politiques dans le monde occidental, quelles que soient les positions prises. Dans ces circonstances, le potentiel que représentent les immigrés pour l'économie, l'organisation sociale et la démographie de nos régions doit être activé, accéléré, dynamisé. *A contrario*, nous ne faisons que prolonger et alourdir les coûts humains et économiques que l'immigration non régulée représente. Si ces coûts qui pèsent tant sur certains migrants que certains natifs étaient naguère supportés, la tendance actuelle est de les récuser avec force.

¹ Consulter le dernier ouvrage de l'IRFAM : A. Manço et coll., *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants*, Paris, L'Harmattan, 2017.

Il est vrai que l'évolution technologique et économique du monde n'en finit pas de réduire la distance entre les continents et d'amplifier les flux de populations dans tous les sens géographiques. « L'accélération de l'Histoire », surtout en ces temps de « crise migratoire », nous pousse à percevoir les migrations comme un tout mal organisé par certaines politiques ou, plus exactement, par l'absence de politiques de régulation. Le versant « accueil et intégration » de ces mêmes politiques d'immigration pêche aussi par manque de prévision, de coordination et de valorisation des ressources des immigrés. La mise en concurrence de populations, les discriminations systémiques, ainsi que la dérégulation des migrations et des marchés d'emploi ou de formation produisent un important gaspillage de ressources et de compétences, et génèrent des conflits qui nuisent à tous.

Que doit-on aux migrants ?

L'histoire des migrations contemporaines montre que dans la période de l'après-Seconde Guerre mondiale, l'appel à une main-d'œuvre flexible et peu qualifiée comble la demande des marchés du nord de l'Europe : ainsi, des travailleurs natifs de ces régions ont la possibilité de transiter vers des emplois plus centraux, correspondants à des postes moins dangereux, plus stables, souvent mieux rémunérés et d'y acquérir de nouvelles qualifications. Le grand essor économique de la Belgique des « Trente glorieuses » s'explique notamment grâce à l'apport des travailleurs étrangers. Toutefois, la crise économique des années 70-80 marque un changement qualitatif dans les modes de production. La mondialisation de plus en plus prononcée de l'économie et la dérégulation des marchés d'emploi renforcent de nouvelles modalités de migrations, elles aussi dérégulées, parfois temporaires, voire irrégulières, bien que faisant appel à de plus en plus de femmes et de personnes qualifiées, dont une part appréciable est issue de pays récemment intégrés à l'UE. C'est que ces travailleurs moins regardants sur les conditions de travail sont absorbés par des secteurs qui ne peuvent pas être délocalisés comme les services et les soins, par exemple, mais aussi certains emplois dans les nouvelles technologies : ainsi, depuis des décennies, les migrations internationales contribuent à l'accumulation des richesses des nations industrialisées.

Dans le même temps, l'immigration répond également à un déficit démographique : elle a permis à la Belgique de dépasser onze millions d'habitants parmi lesquels trois personnes sur dix ont au moins l'un de leurs grands-parents né à l'étranger. En effet, la réduction de la population active européenne avec l'arrivée à l'âge de la retraite des *baby-boomers* engendre un risque de baisse de productivité et en corollaire une charge critique pour le système des pensions compte tenu de la prolongation de l'espérance de vie. Ces constats posent la question de la disponibilité d'une main-d'œuvre suffisante, en qualité et en quantité, et par conséquent celle de l'apport possible des migrations internationales. On assiste, de fait, à une compétition entre les parties développées du monde pour le recrutement des travailleurs hautement qualifiés, bien que des pénuries menacent également à des niveaux moins spécialisés du marché du travail. Paradoxalement, dans les pays du nord de l'Europe, la jeunesse née de la migration des années 60-70, et donc européenne, est sous formée et sous valorisée. Elle constitue localement (comme à Bruxelles) un réservoir de ressources, mais aussi un groupe discriminé. Par ailleurs, les niveaux d'immigration soutenables pour nos pays (1,7 million de travailleurs nouveaux pour la Belgique d'ici 2050, soit 15 % de la population totale) représentent un recours ponctuel indispensable, mais ne peuvent pas redresser globalement les statistiques de dénatalité et doivent se combiner avec d'autres solutions d'équilibre démographique.

Pour la plupart des économistes, les stratégies d'immigration actuelles sélectionnent les travailleurs étrangers (aux statuts et qualifications variables) dans une visée de flexibilité et de limitation salariale, notamment grâce à des réglementations facilitant les transferts (provisaires) d'un pays à un autre. Aussi, les analyses montrent que les migrants occupent rarement les mêmes emplois ou les mêmes secteurs d'activité que les natifs. Les travailleurs étrangers non seulement ne prennent pas le travail des autochtones (alors qu'ils constituent une concurrence pour les immigrés des époques antérieures), mais globalement, ont un léger impact positif sur le niveau de salaire des natifs peu ou moyennement qualifiés, au sein des pays industrialisés. Les nombreuses études qui mesurent l'effet des migrations sur les finances publiques montrent qu'en général, les immigrés génèrent des recettes pour les États récepteurs de main-d'œuvre, bien que les migrants qualifiés contribuent plus que les autres, tout comme les créateurs d'entreprises (notamment dans les zones économiquement désertées des pays d'accueil). Au niveau micro-économique également, la littérature désigne la diversité culturelle (sans nier l'importance des autres formes de diversités) comme un avantage pour les entreprises, notamment en termes d'innovation et de transferts de connaissances. Toutefois, l'organisme doit développer une politique de gestion inclusive des diversités afin de bénéficier de ses avantages.

En effet, la maximisation de ces plus-values passe obligatoirement, tant au niveau national que local, par la mise en œuvre de politiques pour favoriser une meilleure intégration des migrants sur le marché de l'emploi et dans l'entreprise, ainsi qu'en contexte de formation. Face à ces constats, l'organisation des flux d'immigration relève de différentes logiques. Lorsque les gouvernements, en Suède ou en Allemagne, traduisent le phénomène migratoire en gain économique, la Hongrie — et bien d'autres États européens — bâtit des forteresses aux

abords de ses frontières. Plus que jamais, cette dualité montre l'importance des dispositifs mis en œuvre, de leur adaptation aux conditions locales, mais également de leur coordination. Si l'apport des migrants peut être bénéfique dans chaque cas, faut-il encore faire rencontrer avec finesse l'offre et la demande, évaluer les risques et les coûts, et mettre en œuvre une gestion attentive des flux et de l'insertion des populations nouvelles.

La dimension régionale de ces politiques est patente tant les diverses zones géographiques ne représentent pas la même attractivité aux yeux des migrants. Nonobstant de ces effets de concentration qui peuvent poser des difficultés de gestion, la multiculturalité amène des avantages et recèle une variété quasi infinie de ressources culturelles, linguistiques, techniques, artistiques... pour qui sait les valoriser. Ces ressources augmentent les capacités des localités concernées à répondre à des situations de crises notamment économiques. L'altérité culturelle a du reste des effets positifs sur le bien-être et le développement humain : elle est assortie de pratiques citoyennes enrichies, une variété de modes de consommation et de production.

Les associations créées par les migrants, par exemple, représentent des ressources qui peuvent soutenir des primo-arrivants, tout en développant des emplois et offrant un appui possible aux politiques locales pour une société plus cohésive. Vivier d'acteurs sociaux, ces associations sont souvent un tremplin pour les immigrés et leurs descendants qui souhaitent participer à la gestion politique de leur pays d'installation. La gouvernance locale de la diversité doit en effet se baser sur le pluralisme des acteurs publics et privés, issus de diverses origines, afin de favoriser la rencontre et la collaboration de populations hétérogènes. Enfin, le migrant peut jouer un rôle de « pont » entre ses territoires de référence et ainsi permettre à son pays d'accueil, un développement culturel, social et économique en contact avec le pays d'origine. Comme pour l'économie, le domaine socioculturel se voit également dans l'urgence de déployer des initiatives qui parviendront à dégager le potentiel d'une société multiculturelle. La mauvaise gestion spatiale de la diversité, par exemple, engendre des coûts dans les secteurs du logement et de l'aide sociale. Des zones ségréguées se constituent et diminuent les impacts positifs des brassages. *A contrario*, un aménagement cohérent favorisant le mélange de groupes dans l'espace public, au sein des écoles et ensembles d'habitats permet de lutter contre diverses formes d'ethnostratification.

Dans la mesure où l'enseignement reflète notre vie collective, l'école reste lourdement empreinte de ségrégation. Cette fracture est une des causes d'un taux d'échec élevé, particulièrement en Belgique francophone, au sein des populations immigrées et précarisées, du début à la fin du cycle de scolarisation. Plus encore, les difficultés des enfants de migrants dans la transition entre école et emploi se répercutent sur les sentiments identitaires et favorisent la croyance de « *ne pas faire société ensemble* ». Bien que nombreuses, les études qui prouvent les bienfaits de la mixité socioculturelle des classes, notamment sur le renforcement global des performances, ne parviennent pas à infléchir significativement les politiques en matière d'accueil scolaire (prise en compte de la présence d'enfants non francophones, une politique inclusive vis-à-vis des familles immigrées, etc.). Les médias et l'opinion générale, quant à eux, continuent à renforcer les représentations biaisées du lien entre présence d'une population hétérogène et baisse du niveau scolaire. Pourtant la facture de la ségrégation à l'école s'avère lourde pour tous les citoyens : communautarisation, inadaptation au marché de l'emploi, dépenses en sécurité sociale, délinquance, etc.

La bonne volonté de certains acteurs professionnels ou bénévoles, issus de l'immigration ou non, militants de la valorisation des diversités pour une égalité de réussite, ne suffit pas à dépasser la rampe de projets isolés et localisés dans le temps et dans l'espace. C'est aux décideurs politiques et aux administrations concernées qu'il revient de rassurer l'opinion publique et de définir des mesures afin de soutenir et valoriser une plus ample mixité à l'école, comme ailleurs, de manière à créer une cohésion sociale profitable pour tous tant démocratiquement qu'économiquement. Les solutions sont connues : soutien des enseignants et autres éducateurs dans la gestion de la diversité socioculturelle, lutte plus coercitive contre les discriminations, encadrement des familles (immigrées) face au système scolaire, accompagnement des jeunes vers le marché de l'emploi en collaboration avec les entreprises, etc. Il manque, sans doute, le courage d'envisager l'altérité de nos sociétés hyperdiversifiées comme un ensemble d'opportunités et d'atouts économiques, culturels, politiques et sociaux. Probablement manque-t-il la volonté de miser sur l'intégration d'acteurs diversifiés, afin de bénéficier des ressources de la multiculturalité.

L'ouverture n'est certes pas sans risques. Mais la fermeture n'en présente-t-elle pas de plus redoutables ? Observons simplement le rôle de la culture dans l'évolution de nos sociétés et de ce qui s'y passe si nos identités collectives ne tiennent pas compte de leurs origines diversifiées. Cette cécité sélective est capable d'anéantir la cohésion entre peuples, cultures et philosophies. Or, sans doute mieux que d'autres pays, la Belgique — et singulièrement la Wallonie — semble avoir cerné, graduellement depuis sa naissance, l'importance du pluralisme à tous les étages de la gestion du bien collectif. La neutralité de cette gestion (due en réalité à l'équilibre des forces en présence) lui donne toute sa légitimité démocratique. Alors pourquoi l'application de ce principe de gouvernance ne parvient-elle pas, depuis des décennies, à s'élargir vers des formes de collectivités générées par les groupes immigrés, en particulier en ce qui concerne la religion musulmane ? S'il y a lieu de pointer la conjoncture géopolitique globale, au niveau local, n'est-il pas nécessaire d'intégrer au débat public les

besoins spirituels légitimes de tous les citoyens et d'appuyer également sur cette dimension essentielle notre contrat de citoyenneté ? Ne devons-nous pas réfléchir notre rapport aux migrations autrement et d'en générer des bénéfices collectifs ?

Agir pour dépasser les peurs

« Donner un poisson à un migrant c'est interdit. Apprends-lui à pêcher, il te nourrira toute sa vie », dit l'humoriste². Pour lui, ce « proverbe chinois » souligne une nouvelle forme de délit : des élans de solidarité de particuliers se retrouvent de plus en plus devant les tribunaux. En parallèle, dit-il, « les défenseurs de la cause des migrants montent au créneau à coup de chiffres montrant que la vague d'immigrés rapporte à l'État plus qu'elle coûte »... Nous pensons, comme lui, que l'humanisme n'a pas à attendre de retour sur investissement. Quant aux inquiets jugeant que nous ne pouvons pas recevoir toute la misère du monde, faut-il peut-être questionner l'impact sur l'intérêt citoyen de certaines dépenses publiques.

Il reste vrai également que si l'investissement dont il est question (accueil, formation, insertion) n'est pas fait, la pression économique et sociale de l'immigration peut devenir douloureuse. Ce conseil rationnel se base sur le postulat selon lequel la plupart des humains ne sont pas des êtres désintéressés. Cela ne les rend pas moins humains, mais souligne au contraire qu'une des conditions de l'humanité est justement l'échange économique équitable.

Toutefois, les attitudes « pro- » ou « anti-migrants » ne sont pas motivées, la plupart du temps, par des arguments rationnels. Ils s'ancrent dans nos sympathies ou antipathies les plus profondes, nos sensations archaïques relevant de notre sens de la territorialité, de nos sentiments de menace et d'appartenance, de nos peurs de perdre l'acquis, de nos incertitudes, voire de nos manques de confiance envers autrui, et particulièrement envers nous-mêmes. Face à ce type de ressentiments et d'émotions, l'argumentation rationnelle n'a hélas que peu de prise. Aussi, nous devons absolument intégrer dans le travail de sensibilisation la compréhension et prendre en compte cette dimension psychologique.

La défiance envers les immigrés est, selon l'OCDE, la croyance des citoyens dans l'incapacité de leur gouvernement à gérer les migrations et le doute vis-à-vis des apports potentiels des migrants, comparés aux coûts sociaux qu'ils sont censés représenter. Dans ces coûts sont compris les risques que le citoyen moyen voit peser sur son identité et son mode de vie. De nombreux sondages d'opinion mesurent ces sentiments qui se cachent dans les propos haineux couramment tenus à l'égard des « migrants », notamment sur les réseaux sociaux. Ce langage de haine motive sans doute aussi des actes de violence à caractère raciste, ou du moins, l'indifférence que parfois suscite le sort des demandeurs d'asile coincés entre frontières. La tendance à surestimer la taille des populations immigrées, réfugiées, musulmanes, etc. au sein des habitants de l'Europe (que nous relèvent plusieurs enquêtes) est aussi un des signes de l'angoisse populaire, comme les amalgames réguliers entre ces divers groupes et leurs prétendus liens au terrorisme.

Les travaux scientifiques qui montrent les effets positifs des migrations à moyen et long terme ne calment pas les inquiétudes de la population des pays de réception, dans la mesure où l'angoisse prend sa source sur des impressions limitées et à court terme. Ces biais de perception sont par ailleurs renforcés par le brouhaha de réactions des personnes proches ou considérées comme semblables dans leurs origines et intérêts. Ce concert de répliques émotives est particulièrement favorisé par le fonctionnement sélectif des médias et des nouvelles technologies de communication. Bien entendu, face aux peurs d'une classe de citoyens qui s'estime mise en concurrence avec des flux de nouveaux travailleurs, au profit d'une classe de dirigeants et de riches, le discours économique sonne au mieux abscons.

Pourtant, selon l'OCDE, plus d'un quart des habitants des pays industrialisés sont des immigrés ou de personnes issues de migrants : il est indéniable que l'intégration soit, en fait, largement advenue. On peut la définir comme une négociation permanente entre groupes humains qui peut être facilitée par de bonnes conditions. Ces conditions sont un accueil organisé des populations arrivantes en termes de santé, de logement, d'éducation et d'emploi. Les difficultés qui peuvent se vivre en ces matières (jusqu'à deux, voire trois générations après les migrations) dénotent l'incapacité ou l'indolence des États récepteurs de main-d'œuvre à soutenir l'insertion sociale. La tendance croissante qui consiste à blâmer les migrants pour toute une série de maux sociaux et économiques n'est que détourner l'attention du faible niveau de réussite des politiques de cohésion sociale. Cette erreur bénéficie surtout aux résultats des partis extrémistes.

Les défis de l'intégration n'augmentent pas avec la part des immigrés au sein de la population, selon les travaux de l'OCDE, même si les réactions xénophobes risquent, elles, de croître. Dans la plupart des États européens, les inégalités de revenus sont plus fortes parmi les migrants que parmi les personnes nées dans le pays. Ceci traduit une grande hétérogénéité au sein des populations migrantes. Par exemple, un immigré d'âge actif sur quatre dans la zone UE est diplômé d'études supérieures : or, il est plus facile de s'insérer sur le marché du travail avec un

² Merci à Mohamed Moussaoui (PAC, Charleroi).

bon niveau de formation. Cependant, les immigrés diplômés peinent plus à intégrer le marché de l'emploi que leurs homologues nés dans le pays d'accueil. Par ailleurs, les migrants en emploi vivent deux fois plus souvent que les autochtones au sein de ménages ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté. Toutefois, deux tiers des immigrés installés dans l'UE ont acquis la nationalité du pays d'accueil et peuvent participer à la vie politique, même si les descendants de migrants nés dans le pays d'installation sont nombreux à se déclarer victimes de discriminations : en particulier, dans le Benelux, le taux de chômage des travailleurs étrangers extracommunautaires est quatre fois supérieur à celui observé pour les autres catégories de population. Ces travailleurs sont plus directement frappés par les crises économiques que d'autres groupes. Aussi, le taux de déclassement des personnes diplômées des pays tiers atteint en moyenne les 40 % contre moins de 20 % pour les nationaux de l'UE.

D'autre part, il faut reconnaître que *l'immigration ne s'avère pas utile de la même manière pour tous et partout*. Dans les zones urbaines peu favorisées, par exemple, l'impact des migrations est souvent négatif : la pauvreté, la dégradation du cadre de vie, les problèmes de sécurité, etc. étranglent les infrastructures locales, surtout si les mouvements sont soudains et rapides. Les tissus de logement à prix réduit, les systèmes de transport et surtout l'enseignement en souffrent. Il est donc urgent de renforcer les services publics en pareils contextes et de veiller aux droits des travailleurs afin d'éviter le *dumping* social, dispatcher les migrants sur diverses localités, etc. Ces actions gagneront, bien entendu, si elles bénéficient de la complicité des groupes immigrés (associations) et de la population locale (systèmes de mentorat, bénévolat, etc.). Bien sûr, plus généralement, il est permis d'imaginer que la coopération internationale pourra anticiper les flux dus aux guerres et aux causes climatiques. La mise en place d'observatoires aux niveaux globaux et locaux est recommandée.

Les enseignements à tirer de la littérature sur l'intégration sociale sont donc importants. Ils indiquent la mise en œuvre de mécanismes pour la reconversion des qualifications et de l'expérience professionnelle des travailleurs immigrés, ainsi que l'amélioration de leur employabilité. En corollaire, l'accueil et l'accompagnement des enfants de migrants à l'école sont susceptibles d'avoir des répercussions sur d'autres domaines. Il est du reste important de considérer *la nature bidirectionnelle du processus d'intégration*. Elle ne peut se produire avec fruit que lorsque la majorité et les communautés minoritaires s'adaptent à une nouvelle réalité sociale définie par leur coexistence.

C'est ici que le message donné par les décideurs politiques et économiques a toute son importance : la communication sur ces sujets doit être continue, claire, mobilisatrice et illustrée par les effets concrets des initiatives prises. Ces dernières doivent impliquer tant les populations immigrées que natives, être coordonnées et évaluées en permanence, en recourant au point de vue des parties prenantes et des groupes concernés. La réflexion pointe également la nécessité d'entreprendre un travail d'éducation sur les migrations, sur leur histoire, leur étendue mondiale, leurs impacts dans les pays d'accueil et d'origine, etc. Orientée tant vers le public adulte que les publics scolaires, cette *sensibilisation aux migrations équitables*, bien au-delà des « cours de citoyenneté » destinés seuls à quelques primo-arrivants, doit se conjuguer avec la présentation les unes aux autres des populations concernées, un entraînement des compétences de communication en contexte multiculturelle, un travail de sensibilisation face aux stéréotypes, etc. L'implication des professionnels issus des migrations dans ces programmes et le soutien des associations travaillant dans ce cadre sont à prévoir. La recherche appliquée à ces domaines et l'observation continue des dynamiques et des indicateurs d'intégration, enfin, font partie des préconisations.

Selon diverses organisations internationales, l'impact de l'immigration de ces dix dernières années sur l'augmentation de la population dans la zone UE correspond à 60 %. Certes, cet impact est variable de région en région, il concerne surtout la population active. Pourtant la majorité des migrants n'arrivent pas en Europe dans le cadre d'un contrat d'emploi. *Augmenter les migrations de professionnels, organiser des séjours temporaires, mieux identifier les métiers en pénurie, susciter des recrutements et des sélections à l'étranger, etc. sont alors des mesures lisibles et susceptibles de dynamiser la coordination entre l'UE et les pays d'origine des travailleurs* (usages des TIC, vivier de candidatures, meilleure adéquation entre l'offre et la demande dans les diverses régions concernées, etc.). Ce type d'initiative qui peut avoir un effet bénéfique sur le développement de l'emploi également dans les pays d'origine est cependant complexe à mettre en œuvre, notamment, en raison du nombre de partenaires et de la rapidité des changements en matière économique, mais elles apparaissent parmi les rares mesures qui pourraient diminuer les migrations irrégulières et risquées.

Si l'immigration est souvent motivée par le *regroupement familial*, il convient aussi de l'organiser afin de faciliter l'intégration au pays d'accueil. Des personnes ayant immigré jeunes ont de meilleurs pronostics d'insertion professionnelle. Cet aspect peut faire l'objet de campagnes d'information auprès des communautés concernées. Des cours de langue et des bourses d'études, voire des stages internationaux, peuvent être proposés dans les pays d'origine. Évidemment, il s'agit aussi de mieux adapter le système d'enseignement aux besoins des primo-arrivants.

Faciliter l'insertion va de pair avec des politiques de régularisation, si nécessaire, et de naturalisation des publics installés, afin de mieux réussir l'incorporation des groupes d'immigrés. L'ensemble de ces politiques doit être évalué en permanence et adapté aux besoins sociaux, avec la participation de la société civile dont des associations représentant les populations issues de l'immigration.

Plus globalement et compte tenu de l'inquiétude émergeant en Europe à propos de l'effet négatif des migrations sur la solidarité sociale, il s'agit d'accorder une plus grande attention à la manière dont les domaines économique, politique et culturel se connectent les uns aux autres. *Il est clair qu'à l'heure de l'hyperdiversité, l'intersectionnalité des marqueurs identitaires doit être prise en compte tant par les recherches que par les pratiques sociales.* Il ne suffira plus de se concentrer sur l'ethnicité ou sur des statuts d'immigration particuliers. Il s'agira d'ouvrir les analyses et les actions à des gammes de plus en plus élargies de variables qui peuvent se combiner et avoir un impact sur les résultats des initiatives visant l'intégration sociale.

Ainsi, nous voyons que cibler uniquement des populations d'origine étrangère est peu efficace. Par ailleurs, cette tendance rencontre une critique parfois véhémente de la part du public « autochtone » prêt à y identifier des traits de favoritisme. S'il faut certes pointer les freins spécifiques de l'insertion de telle ou telle population particulière, beaucoup de recherches sont encore nécessaires afin de comprendre et de soutenir l'intégration dans les villes caractérisées par la superdiversité. *Aussi, les actions ne devraient-elles pas viser dans leur ensemble les microrégions comme des quartiers ou une commune ? Ne doit-on pas croiser des populations diversifiées ethniquement et socialement afin de bénéficier des apports de cette diversité de ressources ?...*

Il est communément admis qu'une politique d'intégration efficace agit sur divers niveaux de décision (européen, national et local) et sert d'interface pour divers opérateurs (décideurs et acteurs) qui doivent se concerter. Le succès d'une politique est lié à la densité de l'interaction entre parties prenantes, à la pertinence du réseau, à la centralité des utilisateurs finaux (notamment les immigrants) et à l'activation d'un ensemble de mécanismes sociaux (réciprocité, évaluation, communication, consolidation des effets des expériences passées...) qui peuvent renforcer le double processus d'apprivoisement entre immigrants et société d'accueil.

Rappelons qu'il n'est pas toujours utile de cibler uniquement les migrants dans les politiques d'intégration, beaucoup de choses peuvent se faire à travers la réorientation des politiques à l'ensemble de la population. C'est le « *mainstreaming* ». Outre l'avantage d'attiser moins un discours anti-immigration, cette démarche multiplie les ressources dont peuvent disposer les migrants, eux-mêmes, dans le pays d'accueil. Il est, par exemple, possible de répondre aux besoins de formation des jeunes issus de l'immigration, sans les séparer d'autres jeunes qui nécessitent également un accompagnement pour l'accès à l'emploi. De la même manière, la prévention du décrochage scolaire peut se faire sur une base territoriale et non ethnique, en favorisant la participation de tous les parents au système d'éducation, y compris les familles immigrées du quartier. Toutefois, des accommodements spécifiques pourraient s'avérer utiles (un service de traduction, la médiation, etc.). Le projet d'intégration est alors cohérent avec une culture de l'égalité des droits et évite le risque de créer des ghettos culturels, une segmentation du marché du travail et de l'ethnisation.

Enfin, depuis l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam en 1999, l'UE est chargée de l'adoption de règles et de mesures en matière d'immigration, d'asile et d'intégration. Agir dans ce domaine est toutefois très sensible, car toujours considéré par beaucoup de gouvernements d'États membres comme faisant partie de leur souveraineté nationale, même si le nombre de règles législatives édictées par la Commission européenne en cette matière est impressionnant. En effet, *les États membres ont quand même tenu à élaborer une législation commune dans des questions liées à la migration irrégulière, à l'asile, à la gestion des frontières et à la politique des visas et de l'éloignement du territoire, alors que dans d'autres domaines tels que la migration légale et l'intégration, ils ont davantage gardé leurs prérogatives.* Bref, les États membres ont préféré axer leur programme commun essentiellement sur des questions de sécurité, plutôt que d'y adjoindre l'insertion. On pourrait ainsi recommander davantage de convergence européenne en cette matière également : des transferts d'expériences et des coopérations entre structures dédiées à cette politique devraient renforcer l'efficacité et la cohérence des actions entreprises dans les divers pays de l'UE, comme l'indique, d'ailleurs, le traité de Lisbonne. En effet, en contexte de mondialisation, aucune politique d'immigration et d'asile ne peut être élaborée sans tenir compte de la question de l'intégration des migrants ; et toute législation nationale doit être coordonnée avec celle des régions/pays voisins et d'origine.